

Conclusion :

perspectives de la politique de gestion des crises par l'UE à l'égard de l'Afrique

Malgré l'accueil positif que différents acteurs africains et internationaux, ainsi que les institutions européennes lui ont réservé, l'opération *Artemis* ne devrait modifier de manière fondamentale la politique de l'Union ni à l'égard de l'Afrique ni en matière de gestion de crise dans la région. L'UE restera attachée aux principes de base d'une politique éprouvée. S'attaquer aux causes profondes des conflits et de l'instabilité en Afrique restera la priorité et la prévention des conflits sera toujours l'approche privilégiée. Lorsque l'Union comptait quinze États membres, la volonté politique de s'engager davantage en Afrique était déjà une question clé. Le récent élargissement ne devrait pas faire avancer l'Afrique dans l'ordre des priorités et, pourtant, les initiatives et les signes de l'UE et de ses États membres envers un plus grand engagement de l'Union en Afrique continuent de se multiplier, notamment au Darfour. Il n'est pas exclu que l'UE s'engage aux côtés de l'UA et sous la bannière de l'ONU dans une opération de maintien ou de rétablissement de la paix au Darfour (Soudan), bien que, pour le moment, le gouvernement soudanais refuse toute intervention internationale autre qu'africaine (la mission de l'UA au Darfour reste d'ailleurs fort limitée en raison de la résistance du gouvernement soudanais à Khartoum). Certains États membres en ont ouvertement manifesté leur disponibilité pour participer à une telle mission.

Il serait toutefois étonnant que rien ne change après l'opération *Artemis*. Les opérations militaires à court terme ne constituent pas la solution à long terme aux problèmes de l'Afrique, mais peuvent parfois se révéler nécessaires et con-

tribuer à mettre en place les conditions minimales d'utilisation des instruments à long terme. Comment tirer le meilleur parti de ces opérations afin de promouvoir les objectifs à long terme? Cette question est essentielle et des améliorations en la matière sont possibles, que les opérations soient conduites par l'UE, par l'ONU ou par d'autres organisations régionales. Il est également nécessaire de mieux coordonner les politiques de l'UE entre elles et avec les initiatives bilatérales des États membres de l'UE. Il faut toutefois que ces derniers soient prêts à faire passer leurs intérêts nationaux au second plan lorsqu'il s'agit de définir les priorités en Afrique, ce qui pourrait constituer un grand défi, même si l'on peut dire que la situation s'est quelque peu améliorée. Cela vaut également pour la coordination avec les organisations et acteurs internationaux, l'ONU en particulier.

L'opération *Artemis* pourrait avoir comme conséquences de donner un élan supplémentaire aux politiques de l'Union visant à développer et renforcer les capacités de l'Afrique à faire face aux situations de conflit dans la région et de soutenir davantage les opérations de paix menées par l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales africaines sur le continent. Il s'agit actuellement d'une importante priorité du dialogue entre l'UE et des organisations régionales africaines. Avec l'UA, il y a plusieurs activités déjà en cours, notamment dans le cadre de l'appui à la mission de l'UA au Darfour. La question du renforcement des capacités africaines en matière de gestion et de résolution des conflits a également figuré en bonne place à l'ordre du jour du dialogue et de la

coopération de l'UE avec d'autres organisations internationales, notamment l'ONU, mais aussi le G8 et l'OSCE. Il conviendrait de développer les programmes ou les initiatives qui se sont révélés efficaces pour renforcer les capacités nationales et régionales de l'Afrique en matière de gestion des crises, étant donné les grandes carences dont souffrent la plupart des États et organisations africains en la matière (commandement et contrôle, logistique, compétences spécialisées telles que l'ingénierie et les services de santé, communications et contrôle des mouvements par exemple). On pourrait notamment envisager que des concepts tels que RECAMP (France) ou d'autres initiatives bilatérales des États membres de l'UE visant à renforcer les capacités africaines de gestion de crise, deviennent des programmes « européens ». Le gouvernement français ne semble pas opposé à cette possibilité si l'UE fait preuve d'un intérêt politique. Cette dimension pourrait alors être développée et intégrée dans une politique européenne plus large à l'égard de l'Afrique. Une autre possibilité serait que l'E-MUE fournisse aux organisations africaines des conseillers dans les domaines militaire et civilo-militaire ou une aide sous forme d'informations pertinentes pour les opérations de paix (renseignement, imagerie du Centre satellitaire de l'UE par exemple), tout comme l'Union fournit un appui à la MONUC en RDC¹⁰⁷. Certains de ces « scénarios » ou possibilités sont actuellement examinés par l'UE.

Toutefois, contrairement à de nombreuses initiatives bilatérales, les initiatives de l'UE devraient continuer à porter avant tout sur le dialogue et la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales africaines et sur leur développement. Renforcer les organisations africaines (et leurs capacités) constitue en soi une mesure de confiance importante sur un continent déchiré par les conflits, où il est parfois difficile de distinguer les menaces internes des menaces régionales.

La formation et les programmes visant au

renforcement des capacités de l'Afrique à faire face aux situations de conflits devraient également tenir compte du contexte dans lequel les forces africaines pourraient être appelées à opérer, qui, dans la majorité des cas, n'est pas le contexte traditionnel de maintien de la paix. Ces dernières années, les forces africaines sont intervenues dans des situations de conflit relativement complexes, nécessitant souvent des compétences en matière de rétablissement et d'imposition de la paix. Pourtant, certaines des initiatives visant à renforcer les compétences et les capacités sont parfois trop concentrées sur le maintien de la paix traditionnel.

Il faut bien entendu tenir compte du jeu des intérêts dans toute la question du développement des capacités africaines en matière d'activités liées à des conflits. Aujourd'hui, les Européens sont moins désireux de s'engager dans des opérations de soutien de la paix en Afrique que dans les années 1980 ou au début des années 1990. Ils ont continué à intervenir, mais plus souvent seuls et dans le cadre d'opérations très spécifiques et limitées ou, comme ces dernières années, pour appuyer des efforts déployés au niveau régional (notamment lorsque le risque que ces efforts régionaux échouent était important). L'opération *Artemis* constitue un bon exemple du type d'action militaire que les Européens seraient éventuellement prêts à mener en Afrique à l'avenir : courte, précise, de portée limitée. Il reste à voir si les États membres de l'UE, au lieu d'agir seuls, seraient disposés à intervenir plus souvent sous la bannière de l'UE. Toutefois, étant donné l'expérience positive de l'opération *Artemis* et les récents accords sur la PESD (de décembre 2003) en faveur d'une approche assez souple du contrôle politique des opérations militaires dirigées par l'UE, il pourrait devenir de plus en plus difficile pour les États membres de l'UE de justifier d'un point de vue politique qu'ils s'engagent seuls ou sans même consulter l'UE dans ce type d'opérations. En outre, conduire une opération militaire

¹⁰⁷ Le Conseil Affaires générales et Relations extérieures de l'UE du 11 octobre 2004 a décidé de faciliter l'accès de la MONUC aux capacités du Centre satellitaire de l'Union (SATCEN).

sous la bannière de l'UE pourrait présenter certains avantages politiques non négligeables en termes d'image de neutralité, mais également d'approche globale d'une situation de conflit, dans la mesure où l'UE peut, après le conflit, compléter ces opérations par des politiques de soutien au niveau civil, étant donné la large gamme d'instruments dont elle dispose.

Un dialogue plus ouvert avec les acteurs africains pourrait déboucher sur une meilleure

utilisation des ressources et sans doute sur des approches plus souples et innovantes en matière de gestion de crise dans la région, ainsi que sur le renforcement des capacités des acteurs africains, dont dépendent également beaucoup de choses. De nombreuses initiatives et projets européens ou internationaux et africains ont été élaborés pour résoudre les problèmes que connaît la région. Il reste à souhaiter que ces initiatives débouchent sur des actions concrètes.

